

Image not found or type unknown



# En quoi consistent les produits exceptionnels ?

Fiche pratique publié le 26/07/2013, vu 595 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://www.assistant-juridique.fr)

**Les produits exceptionnels sont les produits hors gestion courante de l'entreprise.**

Par produit exceptionnel, on vise :

- les subventions,
- les dons et legs,
- les indemnités diverses,
- les dégrèvements d'impôt.

Pour en savoir plus : [http://www.assistant-juridique.fr/produits\\_exceptionnels.jsp](http://www.assistant-juridique.fr/produits_exceptionnels.jsp)